

TROPHEE MASTERS COFIDIS 2023

Constat : En France les régions organisent peu de réunions sur piste pour la catégorie Masters. C'est la raison pour laquelle COFIDIS en accord et avec le comité régional F F C des Hauts de France propose de mettre sur pied une compétition qui aura lieu le **Dimanche 28 Mai 2022** au vélodrome couvert Jean Stablinski à Roubaix "**Les Trophées Masters COFIDIS**".

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

Le comité régional FFC des Hauts de France est l'organisateur de cette réunion. Cette première réunion est ouverte à tous les Masters français de 35 ans et plus, de toutes les régions, détenteurs d'une licence FFC. Les coureurs étrangers peuvent participer sous réserve de l'accord de leur fédération.

1 – CATÉGORIES D'ÂGES.

Épreuves individuelles.

Les Masters 1,2 et 3 (30 - 44 ans) formeront la catégorie A.

Les Masters 4 et 5 (45 - 54 ans) formeront la catégorie B.

Les Masters 6 et 7 (55 - 64 ans) formeront la catégorie C.

Les Masters 8 et 9 (65 ans et +) formeront la catégorie D.

Épreuves par équipes.

Une catégorie moins de 50 ans.

Une catégorie plus de 50 ans.

2 – ÉPREUVES PROPOSÉES. (Confère tableau joint).

3 Trophées individuels pour les 4 catégories,

- 1 trophée des sprinteurs (2 épreuves)

- 1 trophée des poursuiveurs (1 épreuve)

- 1 trophée des puncheurs (2 épreuves)

2 Trophées par équipes pour les deux catégories.

- 1 trophée de la vitesse par équipes.

- 1 trophée de la poursuite par équipes.

3 – ENGAGEMENT.

Les inscriptions seront ouvertes sur le site fédéral et closes le lundi 22 mai 2023 à 20h00. Le prix d'engagement est fixé à 10 euros par coureur et par trophée individuel proposé (hors épreuves/équipes). Pour les coureurs étrangers, les inscriptions se font via le lien <https://forms.office.com/e/yzdLzQatjL> et sous couvert de l'autorisation de sortie de territoire de la fédération d'appartenance.

IMPORTANT : parmi les 3 trophées individuels proposés : sprinteurs, poursuiveurs, puncheurs, vous devrez choisir le ou les deux auxquels vous voulez participer.

Vous pouvez participer aux 2 trophées par équipes : Vitesse, poursuite, si vous le souhaitez.

Pour que le programme des compétitions puisse tenir en une journée le nombre de coureurs inscrits ne pourra pas être supérieur à 80.

Si le nombre d'inscriptions dépassait ce quota, une sélection serait faite de la manière suivante :

- Un minimum de 6 coureurs par catégorie A - B - C ou D.

- Seraient automatiquement validés les coureurs participants aux trophées par équipes.

- Les coureurs uniquement inscrits pour les trophées individuels seraient validés en fonction de leur date d'inscription.

4 – DISTINCTIONS, RÉCOMPENSES.

Tous les podiums seront récompensés.

5 – RÉGLEMENTATION :

Les épreuves se dérouleront dans le respect des règlements édictés par la FFC.

6 – PROGRAMME DÉTAILLÉ DES COMPÉTITIONS.

Il sera établi après la clôture des engagements et sera accessible sur le site Internet du Comité Hauts-de-France au plus tard la veille de l'épreuve.

7 – OUVERTURE DU VÉLODROME.

Ouverture des portes 8h30.

Début des compétitions 10h.

8 – PRESSE ET PHOTOGRAPHES.

Une demande d'accréditation devra être faite auprès du Comité des Hauts de France. Pour les journalistes présentation de la carte Presse.

Pour les photographes, seuls ceux possédant une licence FFC seront autorisés au milieu de la piste. (Assurance).

RÈGLEMENT PARTICULIER

9 – TROPHÉE DES SPRINTERS.

Le tournoi de vitesse sera adapté au nombre d'engagés.

10 – TROPHÉE DES POURSUITEURS.

- 2500 mda (Masters A) 2 coureurs en piste, 2000 mda (Masters B-C-D) 2 coureurs en piste. Finale directe au chrono réalisé.

11 – TROPHÉE DES PUNCHEURS.

2 épreuves par catégorie :

- Une course aux points.

- Un scratch.

La classification pour chaque catégorie de Master se fait par l'addition des points obtenus dans chacune des épreuves selon le barème suivant :

Le premier de chaque épreuve marquera 1 point, le deuxième 2 points, etc.

Le vainqueur sera le concurrent ayant marqué le moins de points. En cas d'égalité le classement prendra en compte les places de premier, deuxième, troisième, etc. En cas d'égalité toujours parfaite, la course aux points sera prépondérante.

12 – TROPHÉES PAR ÉQUIPES.

- Vitesse par équipe (3 coureurs). 2 équipes en piste par catégorie. Moins de 50 ans. Plus de 50 ans. Finale directe au chrono réalisé.

- Poursuite par équipe (4 coureurs). 1 équipe en piste. Finale directe au chrono réalisé.

Pour faciliter la composition des équipes (vitesse et poursuite) les équipes de moins de 50 ans pourront incorporer un coureur de 50/54 ans. Les équipes de plus de 50 ans pourront incorporer un coureur de 45/49 ans.

Les équipes peuvent être composées de coureurs d'un même club, d'une même région, ou de toute région.

LES
**TROPHÉES
 MASTERS**
 28 MAI **2023**

TROPHÉES SPRINTTEURS

TROPHÉES POURSUITEURS

TROPHÉES PUNCHEURS

TROPHÉES VITESSE/ÉQUIPES

TROPHÉES POURSUITE/ÉQUIPES

TROPHÉES INDIVIDUELS

CATÉGORIES MASTERS	A	B	C	D
AGES	30-44	45-54	55-64	65+
200 ML	200 ML	200 ML	200 ML	200 ML
SPRINT	Vitesse	Vitesse	Vitesse	Vitesse
POURSUIITE	2500 MDA	2000 MDA	2000 MDA	2000 MDA
COURSE AUX POINTS	60 TOURS	50 TOURS	40 TOURS	36 TOURS
SCRATCH	30 TOURS	25 TOURS	20 TOURS	18 TOURS

AGES	-50	+50
VITESSE	3 COUREURS - 750 MDA	
POURSUIITE	4 COUREURS - 3000 MDA	

TROPHÉES PAR ÉQUIPES